



Licence
2013-2014



Pour la saison 2013/2014, l'imprimé de licence n'est plus à l'intérieur d'un « livret du licencié » comme les années précédentes, mais sous la forme classique d'un imprimé comme « autrefois ». Dans un souci de démarche écologique responsable, la FFN n'a livré cet imprimé qu'à hauteur de la moitié du nombre effectif de licenciés de la saison passée, à tous les comités régionaux. C'est la raison pour laquelle les clubs pourront trouver un exemplaire en téléchargement sur extraNat.fr.

Cependant, le CD40 le met en ligne sur son site pour qu'il puisse être téléchargé par le plus grand nombre avec toutefois certaines précisions :

En parcourant le document ci-dessous :

- 1 : si l'imprimé fournit par la FFN est autocarboné, celui en téléchargement est à imprimer et remplir 2 fois (1ex. pour le licencié, 1 ex. pour le club).
- 2 : cocher la case correspondant
- 3 : écrire précisément l'adresse de courriel de contact en respectant les majuscules/minuscules et, les tirets du 6 (-) et du 8 (_)
- 4 : le numéro de téléphone est celui sur lequel le licencié ou le représentant légal du licencié peut être joint à tout moment
- 5 : le certificat médical de non contre-indication de la pratique choisie est obligatoire
- 6 : concerne les contrôles antidopage
- 7 : concerne la garantie individuelle accident
- 8 : concerne l'assurance complémentaire
- 9 : c'est la personne investie de l'autorité parentale pour les mineurs ou de l'autorité pour les majeurs qui signe la licence.

Bien sûr, le résumé du contrat d'assurance, au verso, est à lire ... impérativement !!!

Même les lignes « écrit en petit » ...

Le formulaire à remplir est donc à télécharger ici : <http://aquitaine.ffnatation.fr/rsc/1578/fichiers/dossiers/445.pdf>

